

## PROCÈS-VERBAL - Séance ordinaire du 5 juillet 2022

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi, 5 juillet 2022 à 19h30 au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

#### SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alain Jobin, maire

#### CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Monsieur Marcel Therrien  
Madame Johanne Picard  
Monsieur Gabriel Lapointe  
Madame Dominique Lussier  
Monsieur Yves Guérette

Monsieur Jean-Sébastien Savaria est absent et excusé de son absence

#### EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

---

#### 1. Ouverture de la séance

Le maire, Monsieur Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le quorum et ouvre la séance à 19h30

#### Résolution numéro 104-07-2022

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire, Monsieur Alain Jobin, s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

##### 1. Ouverture de la séance

##### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### 3. Adoption procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022

##### 4. Période de questions

##### 5. Communiqués et correspondances

- 5.1 Ministre des transports – Programme d'aide à la voirie locale
- 5.2 Ministère de la sécurité publique – État de préparation – Félicitations
- 5.3 Réseau Internet Maskoutain – Développement de la fibre, Accès Internet haute-vitesse
- 5.4 Ministre des transports – Programme d'accès aérien aux régions
- 5.5 MRC des Maskoutains – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- 5.6 Moisson Rive-Sud – Invitation au tournoi de golf
- 5.7 Fondation Honoré-Mercier – Invitation au Rally gourmand Desjardins

##### 6. Administration et finances

- 6.1 Adoption des comptes payés et à payer
- 6.2 Offres de services des ministères et organismes - Dépôt

##### 7. Sécurité publique

7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

##### 8. Transport routier et travaux publics

- 8.1 Rapport des travaux publics
- 8.2 Programme d'aide à la voirie locale 2021- Transfert d'informations au Ministère
- 8.3 Abattage d'un arbre – Attribution du contrat

##### 9. Hygiène du milieu

- 9.1 Rapport – Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 9.2 Rapport – Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre

## **10. Aménagement et urbanisme**

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment

10.2 Règlement numéro 02-2022 abrogeant le règlement 03-2020 sur l'utilisation et l'économie d'eau potable - Adoption

## **11. Loisirs et culture - Vie communautaire**

11.1 Rapport – Comité des loisirs

## **12. Périodes de questions**

## **13. Levée de la séance**

Sur la proposition de Madame Johanne Picard appuyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **3. Adoption des procès-verbaux**

### **Résolution numéro 105-07-2022**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Marcel Therrien appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2022 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4. Période de questions**

Aucune question n'a été reçue ou posée

## **5. Communiqués et correspondances**

Le maire fait mention des correspondances reçues

5.1 Ministre des transports – Programme d'aide à la voirie locale

5.2 Ministère de la sécurité publique – État de préparation – Félicitations

5.3 Réseau Internet Maskoutain – Développement de la fibre, Accès Internet haute-vitesse

5.4 Ministre des transports – Programme d'accès aérien aux régions

5.5 MRC des Maskoutains – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

5.6 Moisson Rive-Sud – Invitation au tournoi de golf

5.7 Fondation Honoré-Mercier – Invitation au Rally gourmand Desjardins

## **6. Administration et finances**

### **6.1 Résolution numéro 106-07-2022**

#### **Adoption des comptes payés et à payer**

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 2 juin au 29 juin 2022 avec les faits saillants suivants :

#### **Salaires nets :**

Élus	0 \$
Employés	14 319.90 \$
Autres, frais déplacement	0 \$

#### **Dépense :**

Administration	15 072.76 \$
Sécurité publique	126 051.86 \$
Transport (voirie)	40 707.18 \$

#### **Hygiène du milieu**

Hygiène du milieu	32 617.83 \$
Eaux usées	7 919.09 \$

<b>Santé et bien-être</b>	0 \$
<b>Aménagement et urbanisme</b>	1 478.78 \$
<b>Loisir et culture</b>	804.53 \$
<b>Total :</b>	<b>238 971.93 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,  
Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu:

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **6.2 Offres de services des ministères et organismes – Dépôt**

La directrice générale dépose auprès des membres du conseil les offres de services des ministères et organismes reçus du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains**

Le conseiller, Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie.

## **8. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1. Rapport des travaux publics - Dépôt**

La directrice générale a préalablement remis le rapport des travaux publics aux membres du Conseil.

#### **Résolution 107-07-2022**

### **8.2 Programme d'aide à la voirie locale 2021- Transfert d'informations au Ministère**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a versé une compensation de 15 952.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visaient l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que les fonds reçus ont servis en opérations de rechargement de pierres, nivelage et scarifiage sur les chemins St-Barnabé, St-André et du Cimetière;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, et résolu :

QUE la Municipalité informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, effectué pour l'année 2021 et dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution 108-07-2022**

### **8.3 Abattage d'un arbre – Attribution du contrat**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'abattage d'un arbre, rendu dangereux pour les lignes électriques sur la rue du Cimetière;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Monsieur Yves Couture, émondeur;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Yves Guérette, et résolu :

D'ACCEPTER la soumission de Monsieur Yves Couture, émondeur, au montant de 2 850 \$, ramassage du bois et nettoyage des lieux inclus afin de faire abattre l'arbre, peuplier de Caroline, sur la rue du Cimetière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **9.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Rapport**

Le maire, Monsieur Alain Jobin donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

### **9.2 Régie de l'aqueduc Richelieu Centre – Rapport**

Le maire, Monsieur Alain Jobin, donne verbalement le rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

## **10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - Dépôt**

Une copie du rapport de l'inspecteur en bâtiments a été remis aux élus

#### **Résolution 109-07-2022**

### **10.2 Règlement numéro 02-2022 abrogeant le règlement 03-2020 sur l'utilisation et l'économie d'eau potable - Adoption**

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de revoir la réglementation sur l'utilisation et l'économie de l'eau potable;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 juin par Monsieur Gabriel Lapointe, conformément à la Loi et que le projet de règlement a été déposé aux élus;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance dudit projet de règlement et souhaitent édicter un règlement visant à régir l'utilisation et l'économie d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Yves Guérette, et résolu :

QUE SOIT ADOPTÉ le règlement numéro 02-2022, tel que déposé auprès des membres du conseil lors de la présente séance;

QUE CE RÈGLEMENT entre en vigueur conformément à la Loi;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **11. LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1 Rapport – Comité des loisirs**

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son rapport en tant que déléguée aux loisirs.

## **12. Sujets divers**

## **13. Période de question**

#### **Résolution numéro 110-07-2022**

### **14. Levée de la séance**

Sur proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Yves Guérette, la séance est levée à 20h00.

---

**ALAIN JOBIN**  
Président d'assemblée  
Maire

---

**LINDA NORMANDEAU**  
Secrétaire d'assemblée  
Directrice générale, greffière-trésorière

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce

---

Linda Normandeau, Directrice générale et greffière-trésorière